
COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

SECRETARIAT PERMANENT

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/005-2017/CAB 4-AF/CNT

Le recrutement d'une assistance technique pour le Suivi et le Contrôle des travaux de Construction des centres techniques, de déploiement de la fibre optique et de l'installation des équipements passifs et actifs de l'extension du projet CAB4 du Backbone national

Contexte

Depuis 2007, la République du Gabon a montré un engagement fort à ouvrir le marché des télécommunications à la concurrence. Avec quatre opérateurs - Airtel Gabon, Libertis, Moov Gabon et USAN Gabon (Azur), le secteur de la téléphonie mobile est particulièrement dynamique et concurrentiel. A la fin 2011, le nombre de clients mobiles s'élevait à un million neuf cent quarante-sept mille (1.947.000).

La connectivité internationale est réalisée actuellement par câble sous-marin (câble SAT-3 par l'intermédiaire de Gabon Telecom) et par satellite. L'accès au câble sous-marin SAT-3 est cependant proposé à un niveau de prix considéré élevé, et la capacité existante n'est pas suffisante pour satisfaire la demande qui ne cesse d'augmenter, en particulier pour l'accès à Internet. Ainsi, dans l'objectif d'augmenter de manière significative le taux de pénétration de l'Internet à haut débit, le Gouvernement Gabonais s'est engagé à étendre la connectivité internationale sur l'ensemble du territoire par la pose de la fibre optique.

Pour ces raisons, il a décidé de se joindre au nouveau projet de câble sous-marin ACE. L'accord de construction et d'entretien a été signé le 5 juin 2010. Le projet va contribuer à l'extension et à l'utilisation géographique des services du réseau de télécommunication régionale à large bande et à la réduction de leurs prix dans la République Gabonaise. Une baisse importante du coût de la connectivité internationale est attendue de ce projet au bénéfice de l'ensemble des acteurs du marché. Pour que cette baisse se répercute au niveau des prix de détail et augmente d'une manière significative le taux de pénétration de l'Internet à haut débit, la connectivité internationale doit être disséminée sur l'ensemble du territoire de la République Gabonaise, et jusqu'à ses frontières, dans le cadre du projet de développement du Gabon.

L'extension de la Phase 1, dite CAB4+ du Backbone National Gabonais étendra l'accès depuis le territoire Gabonais à la connectivité internationale ACE

Objectif Général et Résultats attendus

Dans le cadre de l'exécution des travaux d'extension CAB4+ y compris l'installation des équipements actifs, le Gouvernement de la République gabonaise souhaite s'adjoindre les services d'un consultant chargé d'effectuer le contrôle et la surveillance de la bonne exécution de ces derniers. Le présent avis vise à informer sur les principales tâches attendues.

Le projet d'extension CAB4+ fait partie du programme régional CAB (dorsale fibre optique en Afrique Centrale), qui vise à étendre géographiquement les réseaux large bande et à réduire des coûts de services de communications en Afrique Centrale. Le Gabon a des coûts de connectivité internationale élevés. Ce contexte couplé à un manque d'infrastructures nationales en matière de fibre optique a créé un environnement difficile pour la disponibilité et l'extension de services d'Internet et d'autres applications de télécommunications sur l'ensemble du territoire. Ces facteurs limitent le potentiel du Gabon à créer des emplois supplémentaires, à augmenter la production de biens et services divers, et à développer un système de commerce compétitif avec le reste du monde.

Le projet a donc pour objectif principal de contribuer à l'extension et à l'utilisation géographique des services du réseau de télécommunication régionale à large bande et à la réduction de leurs prix en République gabonaise.

Qualifications et Expérience

Le consultant sera une firme ou un groupement de firmes ayant effectué des prestations similaires de suivi et contrôle dans le cadre de la construction d'Infrastructures de télécommunication Fibre Optique.

Le personnel clé aligné sur cette mission devra être constitué au minimum d'un Ingénieur du Bâtiment et Travaux Publics pour le suivi et contrôle des travaux de Génie Civil, d'un Ingénieur Télécom pour le suivi et contrôle de l'implémentation des Equipements passifs, d'un Ingénieur Télécom pour le suivi et contrôle de l'implémentation des Equipements actifs et d'un Expert en hygiène, sécurité et environnement pour le suivi des aspects liés aux mesures environnementales, d'hygiène et de sécurité. Il pourra être appuyé par des agents de suivi contrôle travaillant sur le terrain de manière permanente sous leur responsabilité.

Le consultant devra fournir pour chacun des personnels clés le Curriculum Vitae, un bref résumé d'une expérience avérée et des capacités à rendre des services de même nature, même taille et même ampleur (en précisant les pays, les types d'infrastructures installées et l'année/durée de la mission).

Les Cabinets nationaux et internationaux éligibles sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature ;
- Déclaration éventuelle de groupement ;
- Fiche de présentation du candidat (domaine d'expertise, brochure, plaquette, site web, etc. ;
- Expérience générale du candidat durant les dernières années ;
- Références récentes et pertinence en missions similaires, équivalentes ou de même complexité technique avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations) ;
- Etat des personnels clés et appui disponibles ;
- Curriculum vitae du personnel clé proposé.

Pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leurs chances d'être pré-sélectionnés, les candidats peuvent s'associer en Groupement.

Les prestataires seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID datées de janvier 2011 - Version Révisée Juillet 2014 (méthode fondée sur la qualité et le coût-SFQC).

Les Cabinets/Firmes intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : **Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon** ou par téléphone au n° (+241) 05 19 04 10 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : tippeegabon@cntippee.org et jewomba@cntippee.org

Les plis porteront la mention suivante : **« Manifestation d'intérêt pour Le recrutement d'une assistance technique pour le Suivi et le Contrôle des travaux de Construction des centres techniques, de déploiement de la fibre optique et de l'installation des équipements passifs et actifs de l'extension du projet CAB4 du Backbone national »**

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct à l'adresse suivante :

Nom : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE

Adresse : Haut de Gué-Gué à 50 mètres avant le Lycée AWASSI

B.P. : 22 Libreville - GABON

E-mail : tippeegabon@cntippee.org

Tel : + 241 01 76 39 11 / + 241 05 19 04 08 / +241 05 19 04 03 et doivent parvenir au plus tard le 27 Juin 2017 à 12h00 (heure locale GMT + 1).